



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE DE SAINT-DAMIEN

AU 6825, RUE PRINCIPALE

LE 19 JUIN 2023 À 19H

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Constatation du quorum (15% ou minimum 12 membres)
4. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 14 juin 2022
7. Dépôt du rapport d'activités 2022
8. Dépôt du plan d'action 2023
9. Finances
 - 9.1. Dépôt et adoption des états financiers au 31 décembre 2022
 - 9.2. Nomination du vérificateur pour l'année 2023
 - 9.3. Dépôt des prévisions budgétaires 2023
10. Période de questions – parole aux membres
11. Élections
 - 11.1. Nomination d'un(e) président(e) d'élection
 - 11.2. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
 - 11.3. Nomination de deux scrutateurs
 - 11.4. Présentation des membres sortants (4)
 - 11.5. Élection
 - 11.6. Présentation du nouveau conseil d'administration
12. Levée de l'assemblée

Nous vous remercions pour votre participation!